

○ Agenda - Vie municipale et locale ○

Avril		
01/04 - 20h	Salle communale	Conseil Municipal
02/04- 20h30	Eglise	Concert organisé par Sourires Retrouvés
04/04 - sur RV	Mairie	Permanence avocat conseil
04/04 - 20h	Mairie	Réunion publique sur la réhabilitation du Stade Paul Martel
06/04	Maison pluriprofessionnelle de santé	Atelier parentalité (en groupe)
07/04 - sur RV	Ecole de la Grande sure	Permanence soutien parentalité
10/04	Salle communale et orangerie	1er tour des élections présidentielles
Du 07 /04 au 10/04	Parc du couvent des Dominicains	19ème journées de l'environnement
11/04 - 19h	Salle Vercors	Réunion publique – Plan Local d'Urbanisme
13/04 - sur RV	Mairie	Permanence médiateur
14/04 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
15/04 - 20h	Orangerie	Assemblée générale constitutive du Verger Participatif
24/04	Salle communale	2ème tour des élections présidentielles
28/04 - sur RV	Mairie	Permanence architecte conseil
29/04 - sur RV	Salle communale	Conseil municipal
Mai		
02/05 - sur RV	Mairie	Permanence avocat conseil
05/05 - sur RV	Ecole de la Grande Sure	Permanence soutien parentalité
Du 07/05 au 08/05	Salle Chartreuse	Spectacle « Miracle au couvent de Sainte Marie Jeanne »
08/05	Monument aux morts	Commémoration du 8 mai 1945

Réunion publique sur la rénovation du stade Paul Martel, lundi 4 avril 2022 à 20h00, salle des mariages

Le comité consultatif vous invite à venir **découvrir le projet d'aménagement d'un espace de loisirs sportif et familial**, ouvert à tous les Coubleviteains. Un lieu entre ville et nature, où chaque habitant pourra venir se dépenser, s'amuser ou se détendre. Nous vous attendons nombreux !



Balade aux Verchères

Concert samedi 02 avril à 20h30 – église de Coublevie, organisé par Sourires Retrouvés

C'est avec plaisir que nous accueillerons **deux chorales de la région «Chantons chez nous en famille» et «Les Copains de Chartreuse»** avec un répertoire varié. Le bénéfice de cette soirée permettra la construction d'un lieu d'accueil pour les enfants de notre association au Cambodge.

Nous vous attendons nombreux - Entrée libre - Renseignements 06 26 93 77 15

Permanence soutien parentalité, jeudi 7 avril, de 16h30 à 19h30, Ecole de la Grande Sure

Etre parents, parlons en ! Vanessa Clément, Conseillère Socio-éducative du CCAS de Coublevie, vous accueille en RDV individuel et gratuit un jeudi par mois de 16h30 à 19h30

Ouvert à tous les parents qui souhaitent prendre un temps pour soi ! Un temps pour vous, sans enfants, pour échanger, prendre du recul, exprimer vos questionnements, vos difficultés, vos doutes sur votre rôle de parent. Prendre soin de soi pour prendre soin de ses enfants...

- Prendre du recul
- Reprendre confiance dans votre rôle de parent
- Retrouver des relations paisibles avec votre enfant
- Retrouver du temps de qualité avec votre enfant

Sur RDV – Contact : v.clement@coublevie.fr ou 04 76 67 94 25

19èmes journées de l'environnement, du 7 au 10 avril, Coublevie, La Buisse et Saint Jean de Moirans

Cet événement est aujourd'hui devenu un incontournable dans le Pays Voironnais ! Deux temps forts sur la commune : une fresque du Climat le jeudi 7 avril, et le fameux marché bio et nature le dimanche 10 avril, avec de multiples animations détaillées dans le programme joint.

Attention, exceptionnellement, **le marché bio et nature s'installe dans le parc du couvent des Dominicains**, désormais propriété communale !

Réunion publique : Plan Local d'Urbanisme – lundi 11 avril à 19h – salle communale

Suite au premier débat en conseil municipal en janvier 2021, un travail est réalisé depuis juillet 2021 avec le bureau d'études Alpicité. Cette réunion publique constitue une nouvelle étape dans la révision du PLU qui dessinera l'évolution et le développement de Coublevie pour les 10 à 12 prochaines années.

Seront présentés le **diagnostic détaillé de la commune et de son évolution ces dernières années**, ainsi qu'une version amendée du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**.

Spectacle « Miracle au couvent de Sainte Marie Jeanne » – samedi 7 mai 2022 à 20h & dimanche 8 mai à 17h – salle Chartreuse Coublevie

L'atelier Théâtre de Coublevie Accueil propose deux représentations d'une **comédie de Jean-Pierre Martinez**. Mise en scène de Sophie Brusset avec la **troupe de Coublevie Accueil**.

Participation au chapeau – Réservations conseillées au 06 66 09 44 35



○ Vie Communale ○

Elections présidentielles – pensez procuration !

Pour les futures élections, **un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France**. A compter du 1^{er} janvier 2022, un électeur d'une commune A pourra donner procuration à un électeur inscrit d'une commune B. La personne choisie, appelée mandataire, devra cependant toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place, selon vos consignes.

Comment établir une procuration de vote ?

Etape 1 : Récupérez auprès de votre mandataire

- soit son numéro d'électeur et sa date de naissance,
- soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote

Etape 2 : Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/>. Pensez à imprimer le formulaire sur 2 pages distinctes. Vous pouvez également retirer un formulaire papier à la gendarmerie, commissariat ou consulat.

Attention : la signature doit être apposée devant l'autorité compétente (étape 3)

Etape 3 : Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité, signer et valider votre procuration. La présence de votre mandataire n'est pas nécessaire.

Numéro national d'électeur

Le numéro national d'électeur (9 chiffres) est présent sur la carte électorale. Il peut également être retrouvé sur la page « Interroger sa situation électorale » du site www.service-public.fr

Date limite de saisie des procurations par voie dématérialisée : le 06 avril 2022 – minuit

Elections présidentielles – participez aux bureaux de vote !

Si vous souhaitez participer aux élections en tant qu'assesseur (tenue des bureaux de vote) ou scrutateur (dépouillement), merci d'envoyer un email à Valérie Viriot, v.viriot@coublevie.fr en précisant vos disponibilités pour le 10 Avril 2022 et/ou le 24 Avril 2022.

Informations diverses élections

Lieu de vote :

Pour les élections présidentielles **les 4 bureaux de vote ont tous été regroupés en salle communale**.

Carte Electorale – utile mais pas nécessaire ! Une nouvelle carte vous sera envoyée dans les jours précédant l'élection.

Vous ne l'avez pas reçue ? Pas d'inquiétude, vous pourrez voter : **seule une pièce d'identité est nécessaire** (passeport, carte d'identité ; carte vitale ou permis de conduire).

Vous souhaitez vérifier votre situation électorale, connaître votre bureau de vote ou votre numéro national d'électeur ? Rien de plus simple, sur le site service-public.fr, page « interrogez votre situation électorale »

Demande de passeport et de carte d'identité

La mairie de Coublevie ne délivre ni carte d'identité ni passeport depuis de nombreuses années.

Seules les mairies équipées de station d'enregistrement peuvent enregistrer votre demande. A proximité de Coublevie, les mairies de Voiron, Saint Laurent du Pont, Saint Egrève et Rives sont équipées ! Plus de renseignements sur les sites suivants :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>

<https://passeport.ants.gouv.fr>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>

Le couvent des Dominicains, propriété de tous les Coubleviteins !

Vous n'avez toujours pas osé entrer dans le parc ? L'entrée principale se situe le long du chemin des Dominicains, en face du centre technique communal. Longez la chapelle, et profitez... Nous en sommes les propriétaires depuis le 4 mars ! N'hésitez pas à y entrer, à découvrir le biau jardin, et à participer aux journées de l'environnement le 10 avril prochain... il est OUVERT !



Stages de natation enfants pour les vacances de printemps !

Un stage de natation aura lieu à la piscine de Coublevie les matins de la première semaine des vacances de printemps (du 19 au 23 avril). **Ce stage s'adresse aux enfants du CE2 à la 6ème.**

Plus d'infos sur <https://dauphinoiscoublevie.monsite-orange.fr/> et inscriptions en ligne sur <https://dauphinoise-couplevie.comiti-sport.fr/>



Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2022

Pour les **nouveaux élèves de petite section** maternelle (enfants nés en 2019) et pour les **nouveaux arrivants tous niveaux confondus**, nous vous rappelons que vous devez effectuer les préinscriptions pour l'école pour l'année scolaire 2022-23.

L'inscription est à faire **en ligne** par le biais du lien qui se trouve sur le site de la commune.

Le lien sera actif fin mars. Le dossier complet est à déposer **avant le 30 avril 2022.**

Plus d'informations sur www.couplevie.fr

Verger participatif – Couble'Fruits

Pourquoi un verger participatif à Coublevie ? Pour croquer une pomme non traitée et mûre à point ? Pour apprendre ensemble comment planter, tailler, faire pousser ? Pour permettre aux enfants de découvrir en un même lieu comment poussent des fruits ? Pour rencontrer d'autres Coubleviteins qui, comme nous, ont envie de voir plus d'arbres dans notre commune ?

C'est tout cela à la fois.

L'idée est simple : planter collectivement des fruitiers, les entretenir, récolter et en même temps partager des rencontres, des expériences et des apprentissages.

Ce projet, impulsé par la municipalité, est soutenu par les élus et services, financièrement et techniquement.

Aidée par deux associations partenaires, le Biau jardin et les Croqueurs de pommes, c'est une trentaine d'habitants qui est déjà séduite par la démarche. 5 volontaires se chargent des questions d'organisation.

Le terrain situé sous l'église est vaste et permet d'imaginer un bel espace planté, ouvert à tous, accueillant volontiers les écoles voisines.

Des petits fruitiers, donnés par des Coubleviteins ont déjà trouvé leur place en mars : framboisiers, groseilliers, baies de goji, deux plaqueminières, un cerisier et un olivier d'automne. En novembre de grands arbres seront installés.

Si vous aussi vous pensez qu'il est important de retrouver plus de végétaux dans Coublevie, rejoignez-nous dans cette aventure !

Participez à l'assemblée générale constitutive le 15 avril à 20 heures, salle de l'Orangerie

Vous ne pouvez pas être présent ? Pour adhérer contactez-nous : vergercoublevie@gmail.com



Avancement des travaux du parc de la mairie

Les travaux d'aménagement du parc de la mairie et de la halle Charminelle, et devraient être achevés d'ici l'été. Une partie du parc restera néanmoins interdite au public encore quelques mois... le temps que le gazon repousse ! Et les arbres fruitiers seront plantés à l'automne. Patience...

Appel à candidature pour le comité consultatif du budget participatif

L'objectif du budget participatif est de **permettre à des citoyens de proposer un projet d'investissement financé par la commune**, sur le budget 2022.

Le comité consultatif sera constitué de 5 élus et de 5 citoyens coubleviteins. Il sera en charge de la rédaction du règlement de la participation citoyenne, de la communication auprès des Coubleviteins, et du pilotage de la sélection (appel à projet, évaluation et vote).

Vous souhaitez participer au comité en tant que citoyen? Contactez Isabelle Provent – i.provent@coublevie.fr

○ Vie Intercommunale ○

Résolution zéro déchet – les prochains ateliers !

Ateliers initiation au compostage (25 et 29 avril)

Atelier couches lavables (04 avril)

Atelier couture serviettes intimes lavables – nouveauté 2022 ! (13 avril)

Renseignements et inscriptions aux ateliers sur :
<https://www.paysvoironnais.com/dechets/reduire-ses-dechets-598.html>

Zone
"petites
annonces"

Vide grenier Scout 2022

Les Scouts et Guides de France de Voiron récupèrent, pour leur vide grenier des 21 et 22 mai 2022, **vêtements, chaussures, jouets, vaisselle, bibelots, articles de sport, outils, petits meubles**, dont vous souhaiteriez vous débarrasser. **Contact : 06-60-13-18-80**

Si vous avez des informations à faire paraître dans les publications de la mairie, merci d'envoyer les éléments à l'adresse : communication@coublevie.fr au plus tard le 15 de chaque mois.

Médecins : Garde d'urgence libérale

Les médecins généralistes libéraux assurent pour Coublevie, une garde d'urgence libérale de 20h à 24h au Centre Hospitalier de Voiron à proximité des urgences. Le 15 est à composer dans tout les cas, 7 jours / 7

Infirmiers

La liste des infirmiers et infirmières de Coublevie est disponible sur www.couplevie.fr « Coublevie pratique » - Rubrique « santé »

Pharmacies

Trouver au quotidien une pharmacie de garde. Téléphone : 0 825 74 20 30 | Internet : <https://www.servigardes.fr/pharmacies/15844/38500>

Dentistes

Les permanences sont disponibles sur répondeur au 04 76 00 06 66

Forum des emplois d'été de Voiron – mercredi 13 avril 2022 de 10h à 17h

La Ville de Voiron, la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan, le PIJ de Voiron et leurs partenaires renouvellent cette année l'opération Forum emplois d'été de Voiron.

Une seule date à retenir afin d'optimiser les possibilités d'emplois des jeunes :

- mercredi 13 avril 2022 de 10h à 17h
- à la Salle des Fêtes de Voiron
- accès libre (selon les normes sanitaires en vigueur le 13 avril)

Les employeurs ayant besoin de personnels saisonniers ou de remplacement seront présents pour accueillir les jeunes, dès 18 ans, désireux d'occuper un emploi pour l'été 2022.

Venir avec des CV !

Contacts :

- Maison de l'Emploi 04 76 93 17 18
- PIJ de Voiron 04 76 06 95 06
- Mairie de Voiron 04 76 67 27 37

Vente de compost au site écologique de la Buisse : Les horaires

- Lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h45
- Vendredi et samedi de 8h à 15h30

Questionnaire Tourisme en Pays Voironnais



Votre avis compte !

Afin d'établir sa stratégie touristique pour les années à venir, le Pays Voironnais vous propose de répondre à un questionnaire en ligne : <https://urlz.fr/h6YE> ou QR code ci-contre

Merci de prendre quelques minutes pour partager votre expérience.

Une proposition : promouvoir un axe touristique Voiron – Chartreuse, avec Coublevie comme porte d'entrée du Parc Naturel Régional! Et les vôtres ?

Adresse postale : BP2, 38500 Coublevie
Tél : 04 76 05 15 39 | site internet : <http://www.couplevie.fr>

Directrice de la publication : Adrienne Pervès – Maire

Réalisation graphique : Ambre Mischis – a•echo

Crédits photos : Mairie de Coublevie

Dépôt légal à parution – Imprimerie du Pont de claix, 38640 Claix
Ne pas jeter sur la voie publique – **Imprimé sur papier recyclé**